

LES MUNICIPALITÉS CONTRE SUEZ ET VEOLIA

La guerre secrète de l'eau

ILS SONT EN RÉGIE



BERTRAND DELANOË

PS, MAIRE DE PARIS

« Je ne suis pas un gauchiste, mais, sur certains biens essentiels comme l'eau, la gestion publique peut être une bonne voie. A une condition : qu'elle soit performante. On a baissé le prix de l'eau et développé l'investissement. »



MANUEL VALLS

PS, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION D'EVRY

« En passant la distribution d'eau en régie, dit-il en 2011, nous allons améliorer la qualité du service, baisser le prix de 10% et gérer directement la relation avec l'usager. L'objectif politique rejoint les objectifs économiques et financiers. »

ILS ONT PRÉVU DE LE FAIRE



CHRISTIAN ESTROSI

UMP, PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DE NICE

« Je suis déjà passé en régie pour les cantines scolaires et le transport. Les gens comprennent mieux : c'est le maire qui gère. Ça évite tout soupçon sur le fait de favoriser tel ou tel grand groupe et offre le meilleur service au meilleur prix. Je suis libre et indépendant ! »

Cajoleries, bluff, intimidations... Face aux villes qui veulent reprendre la gestion de leurs réseaux d'eau, les géants de l'or bleu sont prêts à tout

Non, Erik Orsenna n'a pas vendu son âme aux marchands d'eau. Ce soupçon l'agace au point de lui faire perdre les petits rires malicieux dont il ponctue d'ordinaire chaque phrase. « Il suffit de lire ce que j'écris pour s'en rendre compte », réplique-t-il. Le doute pèse sur l'auteur de « l'Avenir de l'eau », best-seller sorti en 2008 et dont il a écoulé 145 000 exemplaires, depuis qu'il a effectué un « tour de France » de l'eau pour le compte de Suez Environnement en 2011. L'écrivain globe-trotter ne s'attendait pas à la volée de bois vert reçue, y compris de sa propre famille politique. « Monsieur l'Académicien, lui avait écrit Henri Emmanuelli, député PS des Landes, j'ai personnellement livré le combat contre les sociétés prédatrices qui soutiennent votre tour de France dont je peine à concevoir l'utilité. »

Aujourd'hui encore, Erik Orsenna ne voit pas le mal qu'il y a eu à « travailler pour Suez » qui l'a sollicité pour sa « compétence ». « Du moment que tout est transparent... » Pour l'animation de huit débats sur le thème des « idées neuves sur l'eau » et sa contribution de deux pages à un recueil de témoignages, l'ancien conseiller de François Mitterrand a touché 40 000 euros, auxquels il faut ajouter un contrat pluriannuel pour la société de communication Les Rois Mages, dont il possède 20,1%. Mais la transparence est un exercice difficile pour des empêtres ayant prospéré pendant cent cinquante ans dans le culte du secret... Quand nous avons

demandé à Jean-Louis Chaussade, patron de Suez, combien Orsenna avait été payé, il nous a répondu : « Rien, c'était bénévole. »

Jamais l'ex-Générale des Eaux (devenue Veolia) et l'ex-Lyonnaise des Eaux (Suez, filiale à 35,7% de GDF Suez), créées au milieu du XIX^e siècle pour gérer le service des eaux des grandes villes, n'avaient été, comme aujourd'hui, contraintes de s'expliquer sur leurs pratiques. Jamais, voilà trois ou quatre ans, il ne serait venu à l'idée de l'un ou l'autre groupe d'avoir recours à des personnalités médiatiques pour jouer les « monsieur bons offices » – Luc Ferry et Martin Hirsch ont également officié pour Suez (1) et Pierre Rosanvallon pour Veolia. Avec la crise, l'eau est devenue un sujet brûlant. Les Français ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer 4 euros le mètre cube dans le Pas-de-Calais et 2,5 euros dans le Tarn. Ni que les villes ayant gardé ce service dans leur giron affichent des tarifs 15% moins élevés que celles ayant délégué cette activité au privé. Les grands distributeurs ont beau arguer que la facture d'eau ne représente que 0,8% du budget des ménages – contre 1,6% pour la téléphonie –, soit 350 euros par an, la polémique grandit.

Chaque jour ou presque, une réunion publique oppose en France les représentants des entreprises privées, spécialistes de la gestion des réseaux d'eau pour le compte de collectivités, aux partisans de la régie, qui veulent tout garder sous ●●●

Bassin clarificateur pour la dépollution de l'eau de la Seine en Ile-de-France

ILS NE LE FERONT PAS



PIERRE COHEN
PS, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TOULOUSE

« On a fait un audit, mais on n'a pas trouvé de faille pour casser le contrat avec Veolia, sauf à rembourser des dizaines de millions d'euros d'investissements que le délégataire n'a pas encore amortis. Mais je passerai en régie dès que possible entre 2015 et 2020. »



FRANÇOIS REBSAMEN
PS, PRÉSIDENT DU GRAND DIJON

« Si je revenais en régie en 2014, j'aurais 146 millions d'euros à rembourser, soit les investissements que Suez n'a pas encore amortis. Et je n'ai plus d'ingénieurs sur l'eau, il aurait fallu recréer un service. On a plutôt renégocié avec notre délégataire et obtenu tout ce qu'on pouvait. »



GÉRARD COLLOMB
PRÉSIDENT PS DU GRAND LYON

« Nous ne sommes pas outillés pour l'instant pour la régie, notre réseau est plus complexe que dans d'autres villes. Puis il ne faut pas être dogmatique : de 2008 à 2012, le prix de l'eau n'a augmenté que de 9% à Lyon quand dans d'autres villes en régie, il augmentait. »

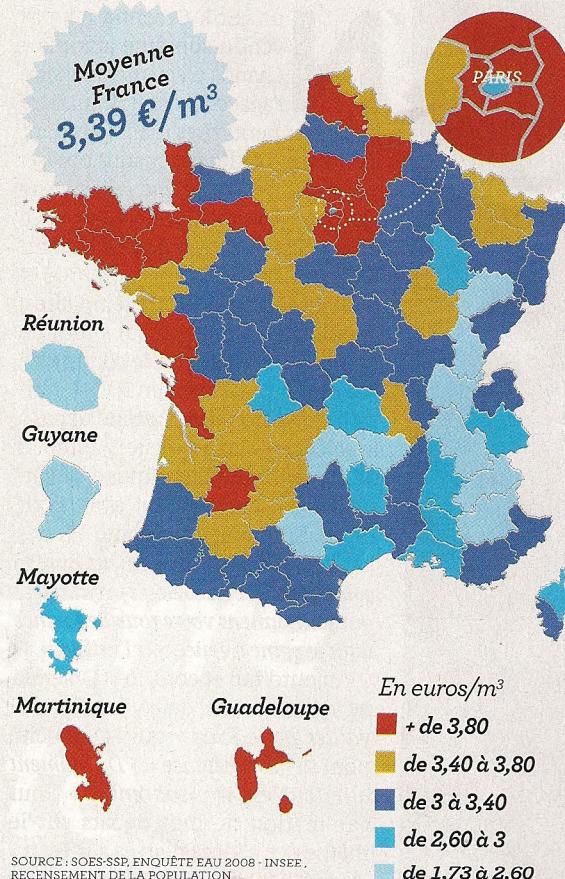
contrôle municipal. C'est une guerre souterraine que se livrent les deux camps, à coups d'invectives, de menaces et d'intimidations. Une guerre dont les protagonistes sont des grands patrons, des maires de tous bords, des ministres, des intellectuels qui se mouillent, des collectifs citoyens inquiets pour leur facture et des militants altermondialistes plaident que l'eau, « *bien commun de l'humanité* », doit échapper aux capitalistes. Une guerre qui divise la classe politique, la gauche... et même le clan Mitterrand, avec d'un côté Orsenna qui défend le savoir-faire de Veolia et de Suez et de l'autre les gardiens de la mémoire de Danielle Mitterrand, qui a passé les dernières années de sa vie à fustiger « *la marchandisation de l'eau* » avec sa fondation France Libertés.

La régie a le vent en poupe

« *Dire que Danielle a animé ses premières conférences devant des salles quasi vides !* », se souvient Emmanuel Poilâne, directeur de France Libertés... Aujourd'hui, la régie a le vent en poupe. Paris, Rennes, Brest, Venelles, Capbreton, Saint-Malo, Le Muret, Tarnos, Boucau, entre autres, ont municipalisé leur service. Dans leur ville ou leur communauté d'agglomération, les ministres Pierre Moscovici (Montbéliard), Bernard Cazeneuve (Cherbourg), Manuel Valls (Evry) et Laurent Fabius (Rouen) ont suivi la

PRIX DE L'EAU : DU SIMPLE AU DOUBLE

Prix TTC dans les communes avec assainissement collectif en 2008



Eau publique ou eau privée ?

Pour les partisans de la régie publique, ce mode de gestion n'a que des avantages. D'abord la régie ne cherche pas à faire du profit, ses éventuels bénéfices servent à entretenir le réseau, pas à rémunérer des actionnaires. Ensuite, elle permet des économies : pas de commerciaux à employer, des frais de communication réduits, un meilleur contrôle des achats par le système des appels d'offres publics. Enfin, la collectivité peut étaler le remboursement d'investissements lourds sur le long terme et n'est pas contrainte par l'échéance de son contrat comme le déléguataire.

Du côté de Veolia, on ironise : « *C'est bien connu, chaque Français qui a affaire à l'administration publique en revient toujours très content !* » Les géants de l'eau font valoir que depuis cent cinquante ans ce sont eux qui ont posé les tuyaux, réglé les problèmes sanitaires, construit les usines et possèdent un savoir-faire que n'ont pas les collectivités. La preuve : même quand la distribution d'eau passe en régie, il n'est pas rare que l'assainissement, plus compliqué à réaliser, reste délégué au privé, comme c'est le cas dans la communauté d'agglomération d'Evry. Pour Suez et Veolia, leur remise en compétition tous les dix ans, durée moyenne d'un contrat, est la garantie d'un juste prix. Car la régie, une fois adoptée, ne fait plus l'objet d'aucun comparatif avec les autres modes de gestion... En définitive, le choix entre le public et le privé semble davantage politique qu'économique. C. M. et M. T.

même voie. Bordeaux leur emboîtera le pas en 2018, Toulouse s'y prépare pour 2020. A Lille, Martine Aubry s'interroge.

Le retour au public est devenu un marqueur à gauche pour tous les politiques en campagne pour les municipales de 2014. Et pas seulement chez les Verts : le parti de Jean-Luc Mélenchon en fait un critère pour fusionner ses listes au second tour avec celles des socialistes. Même la droite s'y met ! En mars, Christian Estrosi a surpris tout le monde en annonçant le passage en régie de Nice dans deux ans. Suscitant la consternation de Veolia, exploitant depuis 1864. « *C'est un motard, Estrosi, il fait tout vite* », soupire-t-on au siège de l'avenue Kléber, à Paris, en espérant à haute voix que l'édile changera d'avis après les élections. Pour les géants de l'or bleu, qui contrôlent la moitié d'un marché français évalué à 12,35 milliards d'euros, c'est une tempête sans précédent. Le rapport de force s'est inversé avec des collectivités qui se sont professionnalisées. « *En dix ans, nous avons formé des dizaines de conseillers municipaux à la constitution de cahiers des charges drastiques* », raconte Jean-Vincent Placé, sénateur Verts. A Bordeaux, la communauté urbaine (CUB) a détaché quinze inspecteurs généraux rien que pour fouiller dans les comptes de son déléguataire. « *Plus question de passer la main dans le dos des maires en leur disant qu'on va s'occuper de tout* », confie un ancien cadre de Veolia. Toutes les villes n'ont pas les moyens techniques et financiers de se constituer un service des eaux compétent. Ce sont souvent les grandes agglomérations qui sautent le pas. Mais aucun édile ne signe aujourd'hui un contrat sans avoir réclamé aux entreprises une ristourne minimale de 10% à 20% sur leurs prestations. C'est le cas à Marseille et à Lyon, deux des plus gros marchés français (respectivement 163 millions et 100 millions par an), qui doivent être réattribués cette année. Et l'effet dévastateur sur les marges des multinationales de la flotte est amplifié par la réduction constante de la consommation (-1,5% chaque année). Les frères

DÉFINITIONS

RÉGIE

La commune gère elle-même le captage, l'assainissement et la distribution de son eau potable, soit par un service interne (régie directe) soit par le biais d'un établissement public autonome.

DSP

(DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC)

La collectivité confie la gestion de son eau à des entreprises privées tout en restant propriétaire des infrastructures.

ennemis Veolia et Suez sont tellement affaiblis... qu'ils ont même envisagé l'été dernier de fusionner, avant d'abandonner ce projet contre nature.

Les grands scandales de corruption des années 1990 et les multiples rapports des cours régionales des comptes dénonçant l'opacité des bilans et les marges faramineuses des délégataires avaient commencé à préparer l'opinion publique. Mais il a fallu la pugnacité d'une petite militante écolo de 40 ans pour inverser réellement le cours des choses. Durant la campagne municipale de 2008 à Paris, Anne Le Strat, cheveux courts et toujours à vélo, a profité des échéances des contrats d'eau pour convaincre Bertrand Delanoë, à coups de notes et d'argumentaires, des bienfaits de la régie. « *Jusqu'au bout, Veolia et Suez, qui se partageaient la ville depuis vingt-trois ans, n'y ont pas cru et ont fait pression sur le maire* », sourit cette docteur en géopolitique, auteur d'une thèse sur les enjeux de l'eau dans le conflit israélo-palestinien. Mais Delanoë n'a pas flanché, conforté par des audits promettant des gains de productivité importants.

« *Le basculement de la capitale a créé un choc politique* », constate Paul Raoult, vice-président de la fédération nationale des régies, la FNCCR. « *Les maires se sont dit que c'était possible.* » Trois ans plus tard, le modèle parisien est devenu un cas d'école étudié partout dans le monde. Anne Le Strat, installée dans son bureau en mobilier recyclé d'adjointe au maire de Paris, dresse un bilan tout bénéfice, avec un recul de 8% du prix de l'eau. La simple évocation de son nom est vécue par Veolia et Suez comme une atteinte insupportable à leurs compétences. « *Ah ! cette chère Anne...* grimace le patron de la branche Eau de Veolia, Jean-Michel Herrewyn. *Il faudrait qu'on s'affronte en tournoi, comme au Moyen Age, pour savoir lequel de nous deux est le meilleur* »... « *Nous lui avons laissé un service impeccable, renchérit-on chez Suez. Les premières années sont faciles. On verra où elle en sera dans cinq ou dix ans.* »

Les marchands d'eau aux abois

Suez a néanmoins compris le premier qu'il fallait changer de ●●●

L'ARRÊT OLIVET

En 2009, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt donnant la possibilité aux collectivités de casser les contrats de DSP d'une durée supérieure à vingt ans. Elles ont jusqu'en 2015 pour se décider.

ÉGOUTS

Le Syndicat inter-départemental pour l'Assainissement de l'Agglomération parisienne (Siaap) ne sent pas la rose. Il est l'objet depuis fin avril d'une information judiciaire pour « corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, détournement de fonds publics, entente et abus de biens sociaux »... La justice de la capitale s'interroge sur la passation de certains marchés publics par cet organisme doté d'un budget de 1,3 milliard d'euros.

discours. Entre 2008 et 2010, il a interrogé 700 intervenants du secteur (mouvements altermondialistes, ONG, fonds éthiques...) et recueilli 400 contributions sur son site internet. « Nous voulions comprendre ce que les parties concernées attendaient de nous pour repenser notre modèle », explique son patron, Jean-Louis Chaussade, du haut de son bureau de la Défense dominant tout Paris. Première innovation issue de ces consultations : la transparence sur les marges. Suez propose désormais aux collectivités de siéger au conseil d'administration de ses filiales locales de distribution d'eau.

Seconde nouveauté : une « tarification sociale » en fonction de la consommation. Avec cet outil, Suez a conquis une première ville symbolique en 2010, Libourne, administrée à l'époque par... le propre fils de Danielle Mitterrand, Gilbert. Veolia a réagi avec retard. Deux fois plus gros que Suez en France, le groupe pâtit d'une image désastreuse d'ogre hégémonique. Depuis 2010, le leader tente bien de copier la communication citoyenne de son concurrent et propose aussi une tarification sociale. Mais il s'est surtout lancé dans une guerre des prix acharnée.

« Nous devons maintenant réduire nos coûts afin de reconstituer nos marges », reconnaît le patron de Veolia Eau, Jean-Michel Herrewyn.

Voilà trois mois, ce dernier a annoncé la suppression de 1 500 postes en

France cette année, soit 10% de ses effectifs.

« Nous allons compenser ces départs par une amélioration de notre efficacité, par exemple en optimisant la gestion des urgences et les déplacements sur le terrain », assure-t-il ;

6 500 agents de Veolia ont été équipés d'un smartphone pour suivre leur parcours et réduire leurs trajets.

Entre influence et menace

Voilà pour les stratégies officielles. Mais, en coulisses, les bonnes vieilles méthodes ont toujours cours. Si l'époque des valises de billets et du financement des partis politiques est terminée, rien n'empêche le lobbying et les pressions plus ou moins amicales... par l'intermédiaire d'élus ou de leurs collaborateurs, que l'on trouve en quantité dans les services relations publiques et institutionnelles des groupes. Chez Suez, très

Danielle Mitterrand (ici à Rennes en juin 2010) fustigeait, avec sa fondation France Libertés, la marchandisation de l'eau.

EN CHIFFRES

SUEZ EAU FRANCE

- Chiffre d'affaires 2012 : 2,2 milliards d'euros
- Nombre de salariés : 12 000
- Nombre de collectivités desservies : 8 000
- Nombre d'habitants alimentés en eau : 12 millions.

VEOLIA EAU FRANCE

- Chiffre d'affaires 2012 : 4,5 milliards d'euros
- Nombre de salariés : 15 000
- Nombre de communes desservies : 8 000
- Nombre d'habitants alimentés en eau : 24 millions.



bien implanté dans le Sud-Ouest, on croise, par exemple, deux proches de François Bayrou, son ancien directeur de cabinet Benjamin Ferniot (directeur du développement France), et l'ancienne secrétaire d'Etat Anne-Marie Idrac, senior advisor. On rencontre aussi Nicolas Perrin, ancien bras droit de François Rebsamen à Dijon, revenu dans le giron de Suez après un aller-retour comme chef de cabinet de la ministre de la Famille, Dominique Bertinotti. Chez Veolia, on tombe sur le directeur des affaires européennes, Rainier d'Haussonville, dont le carnet d'adresses s'étend des cabinets Raffarin à l'entourage de Villepin. Et est-ce un hasard si Veolia, en pleine renégociation ardue avec Nice, a embauché deux anciens membres du cabinet Estrosi au ministère de l'Industrie ? Sans effet, cette fois...

« Les grands groupes nous envoient d'abord ces émissaires, qu'on a connus en cabinet ministériel », témoigne le socialiste Vincent Feltesse, président de l'agglomération bordelaise. « Ils jouent la connivence avec des invitations à Roland-Garros ou un voyage au Mexique pour visiter une station d'épuration expérimentale », raconte-t-il. Tout ce beau monde se retrouve une fois par an au Congrès des Maires pour déguster foie gras, huîtres et champagne aux stands Veolia et Suez, deux des plus gros sponsors, ou déjeune aux meilleures tables parisiennes, Chez Laurent ou au Divellec, d'une salade de homard et d'un soufflé chaud à la fraise. « L'étape d'après, c'est la menace plus directe », confie Loïc Mahévas, président du cabinet d'audit SP2000 et conseiller de nombreux élus. Les mesures de rétorsion vont de la fermeture du centre régional du délégué, avec la disparition de ses dizaines d'emplois, à l'arrêt de tout mécénat pour les clubs sportifs ou les manifestations culturelles. Christian Pierret a-t-il pensé à son Festival international de Géographie de Saint-Dié quand il a prolongé la délégation de son principal sponsor, Suez, en 2011 ? Depuis qu'il réfléchit à se passer de Veolia, c'est le successeur de François Hollande à Tulle, Bernard Combes, qui tremble pour la subvention de 25 000 euros par an à son club de rugby.

Parfois, il arrive que les choses dérapent. Comme dans l'Essonne, où une filiale de Suez a passé en décembre 2011 un drôle de contrat avec une agence de lobbying, Vae Solis, pour « discréditer sur le fond » Gabriel Amard, président de la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne. Une vraie bête noire, ce proche de Mélenchon : activiste de la première heure, il a passé sa commune en régie et participé à des centaines de réunions publiques sur le sujet. Le cabinet de conseil s'était vu promettre une prime de 45 000 euros s'il parvenait à faire échouer un projet d'approvisionnement de l'agglomération par le réseau Eau de Paris et avait créé un faux blog écolo affirmant que le liquide parisien était « chargé de nitrates ». « Si tout cela est avéré, ce serait du trafic d'influence », estime Amard, qui a porté plainte mais fait aussi l'objet d'une procédure pour « dénonciation calomnieuse » de la part de Vae Solis. Une « initiative purement locale », rétorque la direction de Suez, qui brandit les sanctions prises contre son ex-responsable régional pour se dédouaner. Vérification faite, le dirigeant a juste été muté à la tête d'un autre service. « Il faut comprendre que nos salariés ne savent parfois plus comment affronter l'information par-

meille, voire partielle, de certains élus », explique Jean-Louis Chaussade.

C'est un peu l'histoire des arroseurs arrosés. Désormais, ce sont les maires qui manipulent l'information, voire les chiffres. Certains se targuent d'être passés en régie mais concluent dans la foulée, sans s'en vanter cette fois, des accords de sous-traitance avec les anciens délégataires pour la gestion quotidienne de leur réseau. D'autres se félicitent de baisses de prix obtenues... mais oublient de préciser à leurs administrés que les tarifs auraient baissé de manière automatique avec la fin du remboursement de la station d'épuration. D'autres encore sont devenus des experts de la négociation commerciale au forceps. A Dijon, François Rebsamen raconte avoir forcé la main à Suez pour obtenir un partage des bénéfices au-dessus de 5% de marge et un chèque de 500 000 euros pour son fonds culturel. « *Chaussade ne m'a plus parlé pendant un moment* », assure le patron des sénateurs socialistes. Mais il a fini par toper.

CAROLINE MICHEL et MAËL THIERRY

(1) Luc Ferry nous a indiqué qu'il avait bénéficié du même « *statut* » qu'Erik Orsenna. Martin Hirsch n'a rien touché personnellement, mais a reçu un don de 25 000 euros pour son think tank Action Tank et 5 000 euros pour son Institut du Service civique.

Quel sort pour la Saur ?

C'est l'histoire d'un gâchis. En 2007, la Caisse des Dépôts, associée à plusieurs banques et à l'industriel Joël Séché, rachète au fonds PAI Partners une ex-filiale de Bouygues, troisième distributeur français d'eau, avec l'ambition d'accélérer sa croissance. Sous la houlette d'un ancien de Veolia, Olivier Brousse, la Saur chipe des clients à Veolia et à Suez grâce à un modèle innovant. Le Petit Poucet de la flotte parvient à réduire ses coûts de 10% grâce au pilotage centralisé et à distance des réseaux. « *L'installation de capteurs le long des canalisations et dans les réservoirs nous permet notamment de repérer la moindre fuite en temps réel* », affirme Roland Morichon, directeur général Eau France. L'essai est tellement concluant que l'idée a été rapidement imitée par Veolia. Mais, aujourd'hui, la propriétaire de la Saur, la holding Hime (contrôlée par la CDC, Séché et les autres), est menacée de faillite à cause de 2 milliards d'euros de dette qu'elle n'arrive pas à rembourser. Les banques ont jusqu'au 30 juin pour prendre le contrôle de la Saur, dont l'exploitation est restée bénéficiaire, en acceptant un abandon de créance de 1,1 milliard d'euros.

C.M. et M.T.